



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Convention d'octroi d'une subvention pour surcharge foncière à la
SEMIE**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Monsieur Rémy LANDAIS, Conseiller Municipal Spéc.Adj.Quartier, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort a sollicité la SEMIE pour réaliser de l'habitat à caractère social dans divers secteurs de la Ville. Dans ce cadre, la SEMIE va réhabiliter et construire plusieurs bâtiments. Ces opérations comportent des contraintes architecturales, techniques et foncières qui induisent des surcoûts financiers.

Les subventions sollicitées par la SEMIE permettent la réalisation de ces opérations en maintenant un équilibre financier.

Conformément à l'article L 1523-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, tout versement de subvention d'une collectivité territoriale à une Société d'Economie Mixte exerçant une activité de constructeur ou de gestion de logements sociaux, pour la réalisation d'un programme de logements, doit s'accompagner d'une convention d'octroi fixant les obligations contractées en contrepartie de l'aide accordée.

Les opérations concernées sont :

- création de 7 logements aux 59 et 61 rue Centrale
- réhabilitation de 1 logement au 136 rue de Ribray
- réhabilitation de 1 logement au 40 avenue de la Venise Verte
- réhabilitation de 2 logements aux 37 et 39 rue Champommier
- réhabilitation de 1 logement au 9 Place du Port
- réhabilitation de 1 logement au 14 rue de la Poste
- réhabilitation de 2 logements aux 6 et 8 rue Fontanes
- réhabilitation de 2 logements aux 5 et 7 rue de l'Hometrou

soit au total 17 logements.

La subvention proposée par la Ville de Niort pour ces opérations dans le cadre de la convention à intervenir est de 78 000 €, montant calculé sur les bilans définitifs de ces opérations.

Le versement de la subvention interviendra sur la base de ces bilans définitifs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'octroi d'une subvention pour surcharge foncière à la SEMIE d'un montant de 78.000 € ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention d'octroi de cette subvention à intervenir ;

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
Le Conseiller Municipal Spécial Adjoint de
Quartier

Rémy LANDAIS